

BUDGET

Cantine : pourquoi la ville de Marck augmente le prix

La mairie de Marck a décidé d'augmenter le prix des cantines des cinq écoles élémentaires et maternelles de la ville. Les parents d'élèves devront payer 30 ou 40 centimes de plus par repas à partir de la rentrée.

LES FAITS

- **À cause de l'inflation**, le prix des repas à la cantine est amené à augmenter sur le territoire national
- **À Marck**, dès la rentrée, le prix va déjà augmenter d'au moins 30 centimes pour les écoles élémentaires et de 40 centimes pour les écoles maternelles
- **Le prix des repas** reste toutefois en deçà d'autres communes du Calaisis en étant fixé à 3 euros

THOMAS DELEGLISE

Il y a près d'un millier d'écoliers à Marck dans les cinq établissements maternelles et élémentaires de la commune, et au moins la moitié mangent à la cantine tous les jours. Mauvaise nouvelle pour le portefeuille de tous ces parents d'élèves : la mairie de Marck a pris la décision d'augmenter les prix des cantines scolaires face à l'inflation. « Il y a eu subitement une hausse du prix des denrées alimentaires et une hausse du coût du personnel par rapport à l'aug-

mentation de leur point d'indice », indique Quentin Willaume, adjoint à l'éducation et à la jeunesse.

La Ville, qui passe par le prestataire API comme beaucoup d'autres communes, a renouvelé son marché au début de l'année 2022 et l'impact du prix se fera sentir dès la rentrée. Les prix évolueront donc à la hausse de 30 centimes par repas pour les écoles élémentaires et de 40 centimes pour les écoles maternelles. « Ce qui nous donne un prix de 3 euros le repas », chiffre Quentin Willaume. Finalement raisonnable puisqu'il s'aligne sur ceux des autres communes et reste même inférieur à d'autres comme Calais (3,05 euros, voir ci-dessous). « Avec un prix de 2,60 euros pour les maternelles et de 2,70 pour les élémentaires, on était déjà très en deçà des autres », admet l'adjoint au maire.

200 000 EUROS PAR AN

La mairie a aussi pris la décision d'augmenter le prix par rapport au nouveau contrat qui a été mis en place avec son prestataire API. Désormais, les cantines scolaires

3

C'est le nouveau prix en euros, de la cantine dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville de Marck

proposent des repas avec des aliments bio et locaux. « Chaque repas est composé d'au moins 50% d'aliments bio ou locaux. C'est aussi pourquoi nous pouvons nous permettre cette hausse des prix puisque nous augmentons la qualité des produits », argumente Quentin Willaume.

Le prix de revient d'un repas coûte 6 euros à la ville de Marck. Au total, la prestation d'API leur revient à 200 000 euros par an pour un contrat de deux années. « Nous sommes sûrs que les prix ne bougeront pas jusqu'à la fin de l'année, il n'y aura pas d'augmentation en janvier », assure ce dernier. Ce qui ne sera sans doute pas le cas de toutes les communes du Calaisis... ■

API restauration n'a pas répondu à nos sollicitations avant l'heure du bouclage.



Le prix de la cantine englobe la nourriture, mais aussi le personnel encadrant, l'électricité, l'entretien des locaux

Que va-t-il se passer à Calais ?

Une augmentation du prix des repas à la cantine pourrait avoir un impact important sur les finances de certaines familles calaisiennes. Pour Aurélie, cette maman de trois enfants, la cantine représente déjà « un gros budget », de 9,15 euros par jour. « Donc imaginez au mois. Je travaille dans le milieu scolaire, je suis à 24h et je gagne 900 euros par mois. Mon conjoint, lui, travaille dans le bâtiment et fait plus de 100 kilomètres par jour, donc le budget gasoil représente aussi beaucoup pour nous. Je sais très bien qu'il y a l'inflation pour les denrées mais j'espère que la Ville de Calais

pourra nous donner un petit coup de pouce et prendre à sa charge cette éventuelle augmentation ». Et malgré cela, retirer leurs enfants de la cantine entre midi et deux n'est pas non plus une solution : « En travaillant à deux nous n'avons pas le choix », souligne Émilie, une autre maman. Depuis que le prestataire API a annoncé devoir augmenter ses prix à cause de l'inflation, la municipalité est bien consciente du problème et assure par le biais de Murielle Milon, directrice générale adjointe à l'éducation et aux solidarités, qu'il n'y aura « aucune augmentation des

prix pour la rentrée de septembre ». Toutefois, impossible pour la Ville d'assurer qu'il n'y aura pas d'augmentation d'ici 2023. « Nous sommes en discussion avec Madame le maire. On en saura plus à la rentrée. » Toutefois, « le prix que nous pratiquons aujourd'hui (3,05 euros) est déjà inférieur à beaucoup de villes aux alentours », assure Murielle Milon. En cas d'augmentation les aides du CCAS seraient maintenues et « bien sûr il y aurait un accompagnement. » Mais pour l'heure, impossible aujourd'hui de dire sous quelle forme. ■ C.D.

À FERQUES, LA CANTINE SERA À 1 EURO PENDANT 3 ANS

C'est une nouveauté dans la commune de Ferques. À la rentrée, la cantine coûtera plus ou moins 1 euro (0,80, 1, 1,20 euro selon les ressources des parents). « Il n'y a rien qui change, sauf le prix ! », indique Jérôme Haller, directeur du service enfant/jeunesse à la mairie de Ferques. La commune a signé une convention avec l'État pour faire baisser la tarification brute du repas, qui était à 2,90 euros pour les Ferquois et 4 euros pour les autres. « C'était une volonté de la commune, montrer l'importance du repas à la cantine. On veut faire rester les enfants dans notre école et en attirer d'autres, le nouveau prix de la cantine est un atout non négligeable. » Une autre convention a été signée avec la CAF et la MSA pour animer le temps de pause de midi. Quatre animateurs ont été recrutés pour des temps dédiés à la culture et au sport. L'année dernière, 60 enfants mangeaient à la cantine. Cette année, ils sont déjà 80, avant la rentrée. T.Del



FOCUS

Quid des agents ?

Le début d'année 2022 a été agité parmi les agents de la petite enfance de la Ville de Calais qui ont témoigné plusieurs fois de leur colère, soutenus par l'intersyndicale Force Ouvrière-CGT. Comme elle s'y était engagée en mai, la maire Natacha Bouchart a pris des mesures pour répondre aux revendications des agents. Patrice Cambraye, adjoint au maire délégué au personnel communal, relate que « cet été, des renforts ont été déployés pour le nettoyage, afin que les ATSEM ne soient plus obligées de bouger d'école en école. Un temps de pause du midi a été mis en place. Nous avons également fait accéder au rang de stagiaire de la fonction publique (période probatoire destinée à vérifier l'aptitude du fonctionnaire à exercer ses fonctions) des agents qui étaient jusque-là contractuelles. Et plusieurs agents remplaçants ont été recrutés. » Des mesures confirmées par Sylvie Boulanger, représentante CGT du personnel, en pointe du mouvement en intersyndicale avec Force Ouvrière, avec une nuance concernant la pause du midi : « C'était à titre expérimental et, malheureusement, ça n'a pas été concluant car cette pause du midi nécessiterait trop de remplaçants. Par contre, nous négocions sur une pause obligatoire aux récréations. Quant aux ouvertures de postes en stage, il y en a deux, avec priorité donnée aux plus anciennes des contractuelles. Il y a notamment un agent qui enchaînait des CDD depuis dix ans. Ceci dit, nous souhaitons que tout soit entériné prochainement en comité technique. Et il reste, de toute façon, la question de la pénibilité. » G.F.



L'Afapei partenaire de deux communes du Calais

L'Afapei du Calais, qui accompagne les personnes en situation de handicap, possède un ESAT (Établissement et service d'aide par le travail), une structure qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé. Cette structure, équipée d'une cuisine centrale, distribue les repas de centres médico-sociaux et, depuis cette année, de deux écoles primaires du Calais : Guînes et Andres. « On est en discussion avec d'autres communes », indique Frédéric Descamps, directeur général de l'Afapei du Calais. Ces communes payent un service « un peu plus cher » selon Allan Turpin, maire d'Andres mais « plus qualitatif ». L'Afapei travaille avec des produits locaux, notamment avec son antenne de Balinghem qui développe une activité maraîchère. « On met dans les repas nos légumes de saison : poireaux, courgettes, melons... », détaille Frédéric Descamps. À Andres, on



Frédéric Descamps et l'Afapei sont en discussion avec plusieurs communes du Calais pour être prestataire dans leurs cantines. va même plus loin avec l'Afapei puisqu'une personne en situation de handicap sera en contrat cette année dans les cuisines de l'école. « Nous travaillons avec l'AFAPEI depuis janvier et pour la rentrée, il n'y aura pas d'augmentation de prix non plus », assure Allan Turpin. T.DEL

Vadez, le meilleur collège pour la cantine durable



Malgré un nombre de demi-pensionnaires très faible, le collège Vadez fait le pari de la cantine durable.

Si la part moyenne d'approvisionnement en produits durables est de 14% dans le département, le collège Vadez de Calais figure en tête avec 53%, soulignait Nord Littoral dans son édition du 26 août.

PRODUITS LOCAUX

Contacté, le Département précisait même, il y a quelques semaines, que plus de 40% des produits de l'établissement calaisien se faisaient « en approvisionnement direct auprès de fournisseurs locaux » comme les boulangeries Scotté et le Fournil des papillons à Calais, les Volailles de Licques, Frank filets à Boulogne-sur-Mer pour le poisson, ou encore Au Maraîcher Flamand à Tétéghem pour les légumes bio... Par ailleurs, une fois par semaine, un repas unique végétarien en multichois y est proposé. Le collège Vadez possède une cuisine centrale qui travaille pour quatre collèges de Calais qui sont des cuisines satellites : Martin Luther King, Vauban, Jean Macé, Les Dentelliers... L'an dernier, cette cuisine produisait entre 800 et 830 repas par

jour pour près de 750 demi-pensionnaires. Une politique qui doit encore faire ses preuves au vu du faible nombre de demi-pensionnaires dans ces établissements (voir ci-dessous).

Les collèges sont dans une démarche constante de progression sur les achats en produits durables. Le Département précise qu'il évalue les résultats de sa politique avec le logiciel de gestion des services de restauration scolaire « EASILYS » qui lui permet de connaître les données chiffrées sur le volume et le pourcentage d'achats en produits durables et de qualité, et sur le volume et le pourcentage d'achats en produits issus de l'agriculture biologique de l'ensemble des collèges. À Calais, le collège Vadez a été équipé de ce logiciel en 2018 et il fait partie des collèges témoins dans l'appropriation de l'outil.

Le collège dispose de plus de tables de tri et a instauré une surveillance afin de garantir la bonne réalisation du tri avec l'ensemble des acteurs de la restauration (assistant de vie scolaire, agent AT-TEE de restauration etc.). ■ J.P.

COMBIEN DE DEMI-PENSIONNAIRES DANS LES COLLÈGES DU CALAIS ?

Le collège Vadez fait donc figure d'exemple pour le département qui souhaite appliquer cette politique pour l'ensemble des collèges et notamment dans les collèges du Calais qui comptent un nombre plus ou moins important de demi-pensionnaires. L'an dernier, à Calais, leur part était de 52,26% à Jean-Jaurès, 42,60% aux Dentelliers, 39,80% à République, 32,07% à Jean-Macé, 25,58% à Martin-Luther-King, 19,94% à Lucien-Vadez, et 15,22% à Vauban. Dans le Calais, cette part monte à 92,25% au collège de l'Europe à Ardres, 80,69% à Jean Rostand à Licques, 75,46% au Brédénarde à Audruicq, 72,37% aux Argousiers à Oye-Plage, 67,34% à Louis-Blériot à Sangatte, 65,43% à Boris Vian à Marck, 53,93% à Jean Monnet à Coulogne, et 50,69% aux Quatre Vents à Guînes. J.P.